



Séance intercommunale du 19 novembre 2020

Présidence :	Chambettaz Edgar	Delley-Portalban
Présents :	Gavillet Nicolas	Delley-Portalban
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Perriard Jean-François	Delley-Portalban
	Schouwey Nicolas	Delley-Portalban
	Bongard Serge	Gletterens
	Guinnard Sébastien	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
Excusés :	Cotting Philippe	
	Folly Bruno	
	Leuenberger Nicolas	
Lieu :	Bureau communal, Delley	

Objet du jour

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal du 25 juin 2020
3. Présentation du budget de l'exercice 2021
 - Fonctionnement
 - Approbation
4. Informations et divers

Point 1 – Ouverture de l'assemblée

M. Chambettaz salue cordialement les délégués de l'Association. L'assemblée a été convoquée conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués et par insertion dans la Feuille Officielle.

Séance intercommunale du 25 juin 2020

M. Chambettaz demande d'accepter une modification du tractanda relative au courrier réceptionné du Service des communes relevant l'obligation de changer d'organe de révision après six exercices consécutifs

M. Chambettaz procède à la présentation de l'ordre du jour approuvé, à l'unanimité, par les délégués présents. Les délégués acceptent également la modification du tractanda.

Point 2 – Approbation du procès-verbal

Les délégués ayant consulté le procès-verbal de l'assemblée du 25 juin 2020 l'approuvent à l'unanimité, sans objection.

Point 3 – Présentation du budget 2021

Présentation du budget qui se solde par une charge totale s'élevant à Fr. 508'110.00. La participation des communes membres s'élève à Fr. 487'910.00.

Quelques précisions sont fournies :

- 710.318.00 La dépense concerne les frais analyses du SEN et des laboratoires, soit Fr. 9'500.00
- 940.332.00 Suite à la décision des communes, un amortissement supplémentaire est prévu pour un montant de Fr. 30'000.00, ceci permettant d'atténuer la dette en cours.

M. Chambettaz précise qu'il faudra s'attendre à des frais supplémentaires suite à la vision globale des conduites internes qui devront être remis par le COPIL. A s'attendre à des frais divers en cas d'annulation de la STEP.

Approbation du budget de l'exercice 2021

A l'unanimité et sans objection, le budget de l'exercice 2021 est accepté.

Point 4 – Nomination de l'organe de contrôle

Après consultation, les délégués approuvent la société Multifiduciaire en tant qu'organe de contrôle des comptes de la STEP.

Point 5 – Informations et divers

M. Chambettaz fait part que le contrôle des bâtiments est toujours en cours et que la mise en conformité est à suivre. Les arrivées des eaux dans le secteur du camping à Gletterens posent toujours problème. La commune va voir comment résoudre ces problèmes.

M. Chambettaz fait part que M. Thierry Guyot a donné sa démission pour fin mars 2021. La question se pose quant à la création d'un nouveau poste de travail à 50% ou si les communes s'organisent pour terminer les travaux de révision en cours. Il est discuté également de la

possibilité de mettre à disposition des employés communaux pour les contrôles et principalement pour les remplacements à assurer ainsi que pour les heures de piquets.

M. Savoy suggère qu'il est à discuter sur un poste assurant un service technique englobant les travaux d'épuration, les contrôles, les dossiers de constructions, les rapports des bâtiments et la coordination des travaux. Cette piste est à exploiter dans le cadre de la gestion de la STEP.

M. Perriard estime qu'il faut éviter de surcharger les employés communaux principalement en période estivale.

M. Chambettaz relève que les employés communaux connaissent bien les réseaux et envisager une possibilité de collaboration.

A réfléchir sur la salutation à adopter.

Les travaux "COFIL" sont en cours et il y a peu à débattre pour le moment. Les statuts seront adoptés et il reste à définir les coûts de chaque entité.

M. Gavillet soulève le problème des micropolluants et définir les investissements dont les coûts seront élevés selon les rapports des ingénieurs.

M. Chambettaz remercie les membres présents et lève la séance.

Prochaine rencontre : à définir

Au nom de l'Association intercommunale

La secrétaire



J. Martin

Le Président



Ed. Chambettaz